

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

PPE "Grand Large Mont" p/M. Théo Fracheboud par le bureau Fima Architecture SA pour la rénovation de la toiture avec pose d'une isolation, création d'une lucarne et pose de velux sur la parcelle n° 892, folio n° 3, zone Touristique forte densité T2, lieu-dit Les Moulins à Verbier, coord. 2583530/1105739 (projet en dérogation à l'art. 71b RCCZ).

Les Chalets de Magali SA p/VFP Immobilier par le bureau d'architecture Bruchez - Fellay SA pour la rénovation d'un chalet avec réfection de la toiture et modification des ouvertures en façades sur la parcelle n° 4849, folio n° 135, zone Touristique faible densité T4, lieu-dit Planalui à Verbier, coord. 2583075/1105990

M. Bernard Vuilleumier pour la rénovation de la toiture et des façades avec pose d'une isolation sur la parcelle n° 12672, folio n° 95, zone Village V1, au Châble, coord. 2582448/1103225 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

M. Jacques Edouard Bühler par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour la création d'un tambour d'entrée sur les parcelles n° 14127 et 14128, folio no 101, zone Résidentielle R3, lieu-dit Grands Vergers à Bruson, coord. 2583065/1101525

Ecole Suisse de ski de Verbier par le bureau d'architecture Gaillard Robert - bureau pour la modification du projet paru au BO n°41 du 12.10.2012 (création d'un bâtiment multifonctionnel avec démolition partielle du bâtiment existant) sur les parcelles n° 643 et 4068, folio n° 123, zone Mixte de constructions et installations publiques et touristiques, lieu-dit Les Moulins à Verbier, coord. 2583485/1105275

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,
nos salutations distinguées.